

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
SD attractivité / recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP et des CAER-CAPLP ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP et du CAER-CAPLP section esthétique-cosmétique, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme Sabine CAROTTI
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidentes

Mme Nathalie BERTHELOT
Inspectrice de l'éducation nationale
Mme Laurence COQUET
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de NORMANDIE

Académie d' AMIENS

Membres du jury

M. Manuel AGUIAR
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie d' AMIENS

M. Lyes ALIANE
Professeur de lycée professionnel

Académie de LILLE

Mme Nadege AMGHAR DROCHON
Professeure de lycée professionnel

Académie de TOULOUSE

M. Bruno ARNOUX
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de CRETEIL

M. Thierry BABOEUF
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de BORDEAUX

M. Said BERRADA
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de MONTPELLIER

M. Bernard BRAULT
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Hélène CARON
Professeure de lycée professionnel

Mme Cécile CATTIE
Professeure de lycée professionnel

Mme Sandrine COMPAIN
Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Johanne FARCI
EC. R Professeure de lycée professionnel

M. Guillaume FOUQUET
Professeur de lycée professionnel

Mme Christelle FREDON
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Alexandre FUNDONE
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Ruth GISSELBRECHT
Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Nathalie GOMEZ
Professeure de lycée professionnel

Mme Aurélie HARRBURGER
Professeure de lycée professionnel

M. Richard HEUZE
Professeur de lycée professionnel

Mme Nathalie JORET
Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Valérie JOURDHEUIL
Professeure de lycée professionnel

Mme Rachel MASSOT
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Noredine MOUSSAOUI
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Cecile PERES
Professeure de lycée professionnel

M. Jeremie RANQUE
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Sylvie RAZZINI
Professeure de lycée professionnel

M. Paul SIERRA MORENO
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Virginie STEINMETZ
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Académie d' AMIENS

Académie de PARIS

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de LILLE

Académie de POITIERS

Académie de MONTPELLIER

Académie de LILLE

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de NANCY-METZ

Académie de VERSAILLES

Académie de LYON

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de RENNES

Académie de STRASBOURG

Académie de BORDEAUX

Académie de BORDEAUX

Académie de LYON

Académie de DIJON

Académie de NANCY-METZ

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 21 novembre 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale
et par délégation
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU